



« Que votre parole soit oui, oui, non, non; ce qu'on y ajoute vient du malin. »: Approche éthico-épistémique à l'aune de la triangulation linguistique Émission-Référenciation-Réception et son double

Irie Bi Gohy Mathias¹

Université Alassane Ouattara (Bouaké/Côte-d'Ivoire)

Irie_mathias@yahoo.fr

<https://orcid.org/0009-0004-5674-2107>

Reçu : 10/09/2025,

Accepté : 12/11/2025,

Publié : 30/12/2025

Financement : Aucun financement n'a été reçu pour la réalisation de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Anti-plagiat : cet article a un taux de 3 % vérifié par Plagiarism Chercher X.

Résumé : « La bouche parle », « les yeux parlent », « le silence même parle », « ta parole n'est pas fiable...entend-on, quotidiennement, dire. Ces manipulations langagières autour de la parole appelle à s'interroger sur ce qu'elle est, sur ce qu'elle vaut. On peut, même, au regard de sa diversité en établir une taxonomie selon une pluralité de lois de distinctions qui sont adossées à des effets ou à des objectifs, ou en sont les motifs ou les incubateurs. Pourtant, la parole finit par opérer une centrifugie ou une centripétie qui polarise une double posture : « oui » indice comme parole positive, au sens large, qui induit un engagement, la confiance, la vérité, et « non » comme indice d'une parole négative qui alimente une antithèse vis-à-vis de la première posture ; tout cela à l'aune d'une évaluation éthico-épistémique.

Mots clés : Parole, Ethico-épistémique, Emission, Réception, Référenciation.

« Let your word be yes, yes; no, no; for whatever is more than these comes from evil. » : An ethical-epistemic approach in the light of linguistic triangulation Transmission Referencing-Reception and its double

Abstract : « The mouth speaks », « the eyes speak », « silence itself speaks », « your word is not reliable »...we hear it said daily. These linguistic manipulations around speech call for us to question what it is, what it is worth. We can even, in view of its diversity, establish a taxonomy according to the plurality of laws which are based on effects or objectives, or are their motives or incubators. However, speech ends up operating a centrifugation or a centripety which polarizes a double posture : « yes » as an indication of a positive speech, in a broad sense, which induces commitment, trust, truth ; and « no » as an indication of negative speech which fuels an antithesis to the first posture ; allthis, in the light of an ethico-epistemologic evaluation.

Keys words : Speech, Ethico-Epistemic, Emission, Reception, Referencing

¹ **Comment citer cet article** : Irie Bi Gohy M., (2025), « «Que votre parole soit oui, oui, non, non; ce qu'on y ajoute vient du malin. »: Approche éthico-épistémique à l'aune de la triangulation linguistique Émission-Référenciation-Réception et son double », Cahiers Africains de Rhétorique, Vol 4, n°2, pp.45-60



Introduction

Lecture de l'Évangile selon Saint Matthieu, 5, 33-37

« 33 Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur.

34 Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu,

35 ni par la terre, car elle est son marchepied, ni par Jérusalem, car elle est la Ville du grand Roi.

36 Et ne jure pas non plus sur ta tête, parce que tu ne peux pas rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir.

37 Que votre parole soit "oui", si c'est "oui", "non", si c'est "non". Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

C'est le point d'ancrage du fond de la présente parole qui n'aura pas la prétention d'être une parole d'évangile ; elle sera – tout au plus - une occasion, peut-être exceptionnelle, peut-être non, pour interroger les épreuves – épreuve du temps, épreuve des espaces, épreuve des cultures, épreuve des pensées, et surtout, épreuve des hommes – auxquelles est soumise la parole. Nous voulons y voir ce que, désormais, « parler veut dire », au sens de la formule bourdieusienne (Bourdieu Pierre, 1982), ou « parler, c'est faire », au sens de la formule austinienne « Quand dire, c'est faire » (Austin John Langshaw, 1970), et dans d'autres sens notamment au sens de l'éthique et de l'épistémologie. C'est cette parole pensée qui a donné l'intitulé suivant de ma réflexion : « " Que votre parole soit oui, oui, non, non; ce qu'on y ajoute vient du malin. " (Mathieu 5 : 37) : Approche éthico-épistémique à l'aune de la triangulation linguistique Émission- Référenciation/Contextualisation-Réception et son double. »

S'invitent au traitement de ce sujet des théories et des méthodes. Voici celles, principales, que nous avons, paresseusement, retenue :

- en termes de théories, il y a, comme théories de la communication :

Le modèle de Shannon et Weaver, modèle classique de la communication en vue d'analyser et de comprendre la manière dont le message est émis, transmis et reçu en tenant compte des éventuels perturbateurs

L'autre théorie de la communication qui m'a intéressée est celle de l'acte de la parole pensée par Austin et Searle. Elle permettra d'examiner la manière dont les énoncés au-delà de la description sont des actions qui peuvent avoir des effets sur la réalité.

Et dans le cadre de l'éthique de la communication, j'ai opté pour la théorie de l'éthique de la vérité. Cette théorie s'intéresse aux implications morales de la communication honnête et claire, en lien avec la simplicité et la véracité.

En termes de méthodes, j'ai retenu :

- l'analyse du discours qui permet dans le langage d'identifier les thèmes, les motifs et les ambiguïtés en lien avec la clarté et la complexité des énoncés. Elle examine comment le langage est utilisé dans des contextes sociaux spécifiques pour comprendre les dynamiques de pouvoir et d'interprétation dans la communication.

- l'autre méthode est l'analyse pragmatique qui étudie comment le contexte et les intentions des locuteurs influencent la signification des énoncés, en se concentrant sur les actes de paroles et les implicatures.

- A côté de ces méthodes sera utilisée la lexico-sémantique.



Ces théories et méthodes permettent, assurément, de comprendre les implications éthiques et épistémiques de la parole, et d'en explorer la structure mais encore les valeurs et les intentions qui la sous-tendent. Elles permettront d'investir des énoncés choisis de convenance ou de commodité. C'est une constitution de corpus non probabiliste, simple et ouvert qui permet de sélectionner des énoncés de toutes origines voire même inédit dans l'objectif d'illustrer une analyse. Ici, les exemples courent tout le développement depuis l'« approche lexico-sémantique de « Parole » » (I), en passant par une « Taxonomie de la parole » (II), les « Valeurs de la parole » (III) jusqu'aux « Pratiques éthiques de la parole » (IV)

I. Approche Lexico-Sémantique De « Parole »

« Parole » sera, dans cet exercice, lexico-sémantique, c'est-à-dire à la fois lexicologique et sémantique, approchée sous la double perspective diachronique et synchronique.

La sémantique lexicale est l'étude du sens des « mots », appelés morphèmes et/ou morphèmes lexicaux, d'une langue (Unités de sens ayant un signifié et un signifiant) « Le lexique d'une langue est l'entité théorique correspondant à l'ensemble des lexies de cette langue. » (Polguere Alain, 2016, p.25). Autrement dit, le lexique n'est pas un ensemble d'unités lexicales qui peuvent être énumérées dans l'absolu, mais qui existent dans un intervalle ouvert, à gauche, à [– l'infini], et à droite, [à + l'infini].

Avant toute chose, il est bon de se poser la question suivante : « Quel est le statut linguistique de « Parole » ? Un mot, et quel type de mot ? Un lexème ? Une notion ? Un concept ?

Nous retenons, pour cette prise de parole, que « Parole » est un mot.

I.1. Approche diachronique de « parole »

C'est dans le latin dit ecclésiastique qu'il faut chercher les origines de « parole ». On le trouve sous le signifiant « *parabola* » devenu « *paraula*. » Il renvoyait, proprement, à « parabole du Christ » qui a donné la formule « Parole du Christ. » Cette formule s'est affaiblie, pour ne garder, que « parole », en général.

On trouve, dans une approche archéolinguistique selon le modèle de Frantz BOPP, la forme *parabolè*, en grec ancien. Il signifie, dans cette langue, « comparaison, illustration ».

La forme latine ecclésiastique - Nom : *parabola* ; Verbe : *parabolare* – a étendu son hégémonie en Gaule et en Italie au VII^e siècle. En témoigne, le florilège de dérivés et de composés qui ont vu le jour :

- *parlage* (1770) : bavardage excessif, inutile ;
- *parlement* (1080) : organe constitué d'un collège de représentants du peuple, qui détient le pouvoir législatif ;
- *parlementer* (XIV^e s) : entrer en pourparlers en vue d'un accommodement ;
- *parlementaire* (1776) : qui est relatif au parlement, membre du parlement ;
- *parlementarisme* (1852) : système politique constitutionnel caractérisé par l'équilibre des pouvoirs et la collaboration entre le Parlement et l'exécutif ;
- *parleur* (1170) : personne qui parle, qui aime faire de belles phrases ;
- *haut-parleur* (1925) : transducteur électro-acoustique ;
- *reparler* (1465) : parler de nouveau ;
- *parloir* (XII^es) : espace aménagé pour communiquer ;
- *parlote* (1829) : échange de paroles insignifiantes ;
- *déparler* (XVII^e s.) : parler à tort et à travers ;
- *pourparlers* (1465) : échanges entre plusieurs parties en vue d'un accord.

A côté de ces dérivés et composés, se sont développés de nombreux vocables avec des traits sémantiques plutôt dépréciatifs. Ce sont, par exemple :

- *palabre* (XVII^e s, 1604) (à partir de l'espagnol *palabra*) : discussion oiseuse ;
- *palabrer* (1842) (à partir de l'espagnol *palabra*) : Discourir interminablement ;
- *pérorer* (XIV^e s.) (à partir du latin *perorare* par formation savante) : parler avec beaucoup d'emphase ;

- *péroraison* (XVIII^e s, dérivé de « pérorer » par formation savante) : Discours creux ;
- *babiller* (XIII^e s, « bégayer » ; XVII^e s, « parler beaucoup »), *babillage* (XVI^e siècle ; XIX^e siècle : 1. Sons émis par un bébé ; 2. Bavardage sans importance), par formation onomatopéique ;
- *papoter* (XVIII^e s : « manger sans entrain » ; XVII^e s : « bavarder ») ; *papotage* (XIX^e s : « causerie familière et frivole » ; par métonymie, au pluriel, « propos légers, conversation sur des sujets de peu d'importance), par formation onomatopéique ;
- *jaser* (XVI^e s, de l'italien *gazzza*, pie ; ou du scandinave *gassi*, jars, caquetteur), par formation onomatopéique, etc.

D'un point de vue syntaxique, le verbe parler autorise deux constructions avec un impact sémantique discriminant:

1. « parler + art + N » : parler le français

Le sens de la Parole émise, ici, est virtuel ou largement ouvert.

Exemple :

Il parle le français

Il parle le français de Molière)

2. « parler + N » : parler français.

Le sens de la parole émise charrie une réalisation ou une différenciation. (Il parle français et non anglais)

L'absence d'article donne lieu à des expressions figurées :

- « parler français » : parler clairement.
- « parler Vaugelas » : parler très correctement
- « parler raison » : parler sagement ;
- « parler curé » : parler comme dans une homélie ;
- « parler musique », « parler affaires » : parler d'un thème précis dans la conversation qui en devient le propos ou le prédicat.

I. 2. Approche synchronique du mot « parole »

L'approche synchronique propose un ensemble de définitions, de dérivés et d'expressions qui font varier à contexte ou à situation lesdites définitions.

I.2.1. Parole comme faculté

Faculté, pouvoir, façon de parler

Contrainte normative : Emploi toujours au singulier.

1°) Faculté, propre à l'homme, d'user du langage articulé pour exprimer sa pensée, pour communiquer avec autrui.

Exemple d'emploi : *Rester sans parole* : rester interdit et ne pouvoir parler, sous l'effet de la surprise, de la crainte, etc.

2°) L'exercice de la faculté de parler; l'action de parler.

Exemples d'emploi :

Prendre, reprendre la parole : commencer, recommencer à parler.

Adresser la parole à quelqu'un, engager une conversation.

Couper la parole à quelqu'un, l'interrompre dans son discours.

3°) Façon de parler propre à chacun, en fonction de sa voix, de son élocution, de son débit, etc.

Exemple d'emploi : *Avoir la parole facile* : parler avec aisance, abondance, aimer à parler.

4°) Art de parler, éloquence, diction de celui qui parle facilement, avec bonheur.

Exemple d'emploi : *Posséder le don de la parole*.

I.2.2. Parole comme contenu d'énoncé

1°) Ce qu'on énonce ; mot, suite de mots dont on use pour faire entendre sa pensée ou exprimer ce que l'on ressent.

Contrainte normative : Emploi uniquement au singulier

Exemple d'emploi : *Être avare de paroles* : parler très peu, comme à regret.

2°) Marque de domaine, celui de la musique : Mots constituant le texte d'une chanson, le poème d'une cantate, le livret d'un opéra, d'un air.

Contrainte normative : emploi au pluriel

Exemples d'emploi :

Il faut lui arracher les paroles de la bouche : on ne le fait parler que difficilement.

Boire les paroles de quelqu'un : l'écouter avec attention et admiration.

Un moulin à paroles : une personne très bavarde, qui ne peut s'empêcher de parler.

Se prendre de parole : échanger des propos aigres, offensants.

Ils ont eu des paroles : Avoir des mots.

Faire rentrer à quelqu'un ses paroles dans la gorge : Obliger quelqu'un à désavouer les propos offensants qu'il a tenus.

Paroles sacramentelles : Paroles que le prêtre prononce lorsqu'il administre un sacrement, et en particulier à la messe, au moment de la consécration.

I.2.3. Parole par métonymie

1 - *Ce qu'on exprime par le langage ; sentiment, avis, affirmation.*

Contrainte normative : emploi au singulier :

1°) Idée, opinion, pensée formulée généralement sous une forme concise ou frappante.

Exemple d'emploi : *Jurer sur la parole du maître* : admettre pour vrai tout ce que le maître enseigne, se référer en toutes choses à son autorité.

2°) L'enseignement, la révélation, propres à certaines religions.

Exemples d'emploi :

Annoncer la parole de Dieu : Prêcher

Porter la bonne parole, faire connaître l'Évangile / tenter de faire partager ses idées, ses convictions.

La parole éternelle, la parole incarnée : Jésus-Christ (on dit plus ordinairement *le Verbe*).

C'est parole d'Évangile : parole dont on ne saurait douter.

3°) Assurance, promesse verbale par laquelle on s'engage.

Exemples d'emploi :

Donner sa parole : s'engager, promettre sur l'honneur

Tenir parole, sa parole : Tenir ses promesses

Manquer de parole : ne pas respecter sa promesse.

Rendre sa parole à quelqu'un, le libérer de l'engagement qu'il avait pris.

Sur parole, en vertu d'un engagement solennel.

Croire sur parole : croire sans chercher à vérifier.

C'est un homme de parole : on peut se fier à ce qu'il dit ou promet.

Cet homme n'a qu'une parole : homme à qui on peut faire confiance.

Cet homme a deux paroles : homme à qui on ne peut faire confiance.

I.2.4. Parole comme figure de rhétorique

Lorsque la parole se fait parabole, elle s'auréole de la parure de figure de rhétorique. Elle intègre et déroule, alors, une courte histoire pour illustrer un enseignement, une morale ou une doctrine. Elle est un détour fait pour signifier plus éloquemment, une analogie établie entre le récit et un discours qui se laisse, ainsi, mieux discerner que par un enseignement direct. Il ressort donc de l'étymologie du mot « parole » à la fois son origine intellectuelle – elle est un détour inventé par l'esprit – et le fait qu'elle constitue un effort de concrétisation de la pensée – la vertu pédagogique de la parabole est de rendre concret une idée ou un concept.

Exemple :

« Pour ses vertus sois bienveillant ; pour ses défauts, un peu aveugle » (Mathew Prior)

I.2.5. Parole comme fait de langage

On peut, donc, définir la parole comme l'usage qui est fait du langage et de la langue dans un contexte particulier. Ainsi, cette définition est dépendante de celles du langage et de la langue : le premier désigne la faculté humaine de parler, tandis que la seconde est le code propre à une communauté linguistique.

I.3. Relations sémantiques de la parole et subtilités sémantiques

L'étude des relations sémantiques pour le sémanticien ne se recommande pas seulement par leur intérêt pratique ou pédagogique. Elle présente à ses yeux un intérêt cognitif fondamental celui d'éclairer l'intercompréhension linguistique (Nyckees Vincent, 1998, p.178).

La sémantique de la parole prend comme objet, les relations de sens privilégiées entre les paroles émises et les paroles reçues, les relations sans correspondance nécessaire sur le plan de la forme phonétique et qu'il semble nécessaire de postuler dans le savoir des locuteurs de l'échange de paroles à un moment donné pour rendre compte de leur intercompréhension réciproque.

II. Taxonomie De Parole

La taxonomie de la parole parce qu'elle est diversifiée, se fera ici, selon plusieurs lois – non-exhaustives – qui satisfont la trajectoire voulue de cette réflexion.

II.1. Selon la qualité

II.1.1. La bonne parole vs mauvaise parole

La bonne parole est une « déclaration d'approbation et de soutien pour quelqu'un ou pour quelque chose ». Elle est celle qui n'indispose pas et qui a un contenu agréable et produit des résultats qui ont, malgré leur diversité, le trait caractéristique [+ positif]. On peut en saisir au détour des formulations, non exhaustives, ainsi qu'il suit :

1°) « Le chagrin dans le cœur de l'homme l'abat, mais une bonne parole le réjouit. » (Proverbe 12 :25)

2°) « On ne peut arriver à un accord qu'en discutant. La bonne parole a le mérite de mettre fin à la mésentente et de tracer le chemin qui mène à l'amitié. » (Massa Makan Diabaté — *Le Coiffeur de Kouta*)

3°) « Une bonne parole éteint mieux qu'un seau d'eau. » (Miguel de Cervantès — *Nouvelles exemplaires*)

La mauvaise parole est celle qui provoque des sentiments divers sur le récepteur notamment le dégoût, la colère, le mépris, la surprise... C'est une parole méchante. C'est l'exemple des injures ou des insultes, des malédictions. C'est tout propos qui vient rompre l'accord et l'entente préétablis ou qu'un groupe tente d'instaurer. C'est donc une parole déplacée, hors contexte parfois, mais perçue comme significative ici et maintenant.

Exemple :

« J'aimerais que tu ne sois jamais venu au monde » / « Tu es un bon à rien »

La mauvaise parole est une parole sans considérations éthiques, sans empathie... Elle prend le contrepied du conseil de Saint Paul apôtre aux Ephésiens : « Qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole mauvaise, mais, s'il y a lieu, quelque bonne parole, qui serve à l'édification et communique une grâce à ceux qui l'entendent. » (Ephésiens 4 : 29).

II.1.3. Parole de vérité ou parole vraie vs parole de mensonge ou parole mensongère

La parole vraie qui est celle est de nature à convaincre, à traduire une vérité. C'est une parole qui manifeste souvent l'honnêteté de l'individu, donne des vérités d'ordre général. Elle s'opposera au mensonge. Il existe deux types de mensonges :

- le mensonge négatif : délation, faux témoignage, attestation calomnieuse, diffamation, infox...

Exemples :

1. « Chassé du FER, Diaby Lanciné atterri à la CGRAE » (LA VOIE originale, Jeudi 20 avril 2023)
2. « Si vous ne le savez pas, je vais vous informer. Thiam devait rentrer au gouvernement français. Il n'est pas rentré parce qu'il ne paye pas ses impôts en France, il ne paye pas ses impôts en Suisse. Je vous donne cette information » (Yacouba Doumbia sur NCI, in *AfrikSoir* « Suisse : « Tous les impôts de Tidjane Thiam ont été payés de 2015 à 2022 » (Avocat)

L'exemple 1 est un exemple de fake news, de fausse nouvelle. Voici ce qu'*Abidjan.net* en dit :

« Les réseaux sociaux ont abondamment relayé la nomination de l'ex Directeur Général de FER, Diaby Lanciné à l'issue du Conseil de ministres du 19 avril 2023. De plus, le confrère "La voie originale", dans sa parution du jeudi 20 avril 2023, en a fait sa Co-Une avec le titre "Chassé du Fer, Diaby Lanciné atterri à la CGRAE". En réalité, il s'agit d'un fake-news ; les auteurs de sa diffusion sur les réseaux sociaux et le confrère se sont lourdement trompés.

Le communiqué du Conseil a, effectivement, annoncé, en raison de "ses compétences en matière de sécurité sociale", de Monsieur Diaby Lassiné. Mais ce dernier est différent du Diaby Lanciné, anciennement DG du FER. » (*Abidjan.net*, « Société », jeudi 20 avril 2023 | Réseaux sociaux)

Le fake new est une parole mensongère qui, comme le faux témoignage, la calomnie, la délation, etc., est immoral et juridiquement répréhensible. Dans le Livre de l'Exode, il est dit ceci : « *Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium* » (Exode 20, 16). Une pratique du faux témoignage pris au sens large de témoignage mensonger est la diffamation. La diffamation est la tenue de propos portant atteinte à l'honneur d'une personne physique ou morale. L'exemple 2 ci-dessus en est une éloquente illustration. Cette parole mensongère, diffamatoire, a d'ailleurs, appelé un communiqué des avocats de Tidjane Thiam, Me David Hürmann et Me Tanja Schaub. En voici la teneur :

« Nous pouvons confirmer que M ; Thiam était considéré comme un résident fiscal suisse assujetti à l'impôt au taux ordinaire pour les années fiscales 2015 (année d'entrée)

à 2022 (année de sortie). Pour ces années, des déclarations fiscales de résident suisse ont été déposés et tous les impôts établis ont été payés, soit par déduction sur le salaire, soit par paiement d'impôts supplémentaires par M. Thiam. » (Prince Beganssou in *AfrikSoir*, 22mars 2025)

- le mensonge didactique : parole du beau parleur, du diseur de bonnes aventures. Parole de l'homme à l'esprit inventif et ingénieux, virtuose et professionnel de la parole, ce mensonge est fait dans un bon sens ; il peut également vouloir distraire.

Exemples :

1.« Le Petit Chaperon jaune

Le Petit Chaperon jaune est le premier cousin du Petit Chaperon rouge. Comme le Petit Chaperon rouge, il a promis à ses parents de toujours dire la vérité. C'est aujourd'hui à son tour d'aller apporter du beurre à la grand-mère. Il rencontre le cousin du grand méchant loup. Le grand méchant loup a des super longues dents et des super longues griffes. Il demande au Petit Chaperon jaune :

-Où vas-tu ?

Le Petit Chaperon jaune se méfie, car il a bien vu les super longues dents et les super longues griffes. Il décide d'employer une ruse. Il lui répond :

- Je vais dans la clairière, juste à côté, pour préparer le grand pique-nique des meilleurs chasseurs de tout le pays. Je dois d'ailleurs me dépêcher, car ils vont arriver dans cinq minutes.

Lorsque le super grand méchant loup entend que les meilleurs chasseurs de tout le pays vont arriver dans cinq minutes, il part en courant.

Le Petit Chaperon jaune peut alors tranquillement apporter le beurre à sa grand-mère » (*Philoléole*)

Ce petit conte, histoire pour les petits, est porteur de leçon. L'une d'elle rapporte le nécessaire usage de la ruse pour se sortir de situations difficiles ; l'autre, qui est le pendant du premier, rappelle que « toute vérité n'est pas toujours bonne à dire ». Ces enseignements participent de l'éducation, de l'édification de l'apprenant. A ce sujet, Bruno Bettelheim dans son ouvrage *Psychanalyse des contes de fées*, confirment que les contes – mensonge didactique – disposent l'enfant à comprendre ses émotions, attisent son imagination et sa curiosité. Il dit, d'ailleurs, en ce sens que :

« Les contes de fées ont pour caractéristiques de poser des problèmes existentiels en termes brefs et précis. L'enfant peut ainsi affronter ces problèmes dans leur forme essentielle, alors qu'une intrigue plus élaborée lui compliquerait les choses. Le conte de fées simplifie toutes les situations. [...] Tous les personnages correspondent à un type ; ils n'ont rien d'unique » (Bettelheim Bruno,1976)

Le caractère didactique de la parole mensongère se profile, aussi, dans les paroles dites mensonges drôle. Ces paroles prennent alors le nom de bobards pour s'inscrire comme une sorte de *icebreaker*, un jeu amusant qui consiste à énoncer, dans une équipe ou entre amis, un bobard et deux vérités. Cette activité participe de ce qu'on appelle en management la *team building*.

2. « 1°) - Je suis Professeur des universités CAMES

2°) - Il y a quatre ans, j'étais, encore, Maître-Assistant

2°) - J'ai été reconnu, après quatre ans de Maîtrise d'assistantat, Professeur Titulaire par le CAMES »

De ces trois propositions, une seule est vraie : c'est la proposition numéro 2. Les deux autres sont mensongères au regard des dispositions du CAMES : avant de passer Professeur Titulaire, il faut

d'abord être Maître de conférences ; ce qui fait qu'après quatre ans, on ne peut passer de Maître-Assistant à Professeur Titulaire et être coopter comme tel.

II .2. Selon l'esthétique

Selon l'esthétique, on distingue la belle parole de celle qui ne l'est pas

II.2.1. Belle parole

La belle parole est une parole esthétique, bien tournée, bien ampoulée.

Exemple :

« Je suis griot. C'est moi Djéli Mamadou Kouyaté, Fils de Bintou Kouyaté et de Djéli Kedian Kouyaté, maître dans l'art de parler. Depuis des temps immémoriaux, les Kouyaté sont au service des princes Kéita du Manding : nous sommes les sacs à parole, nous sommes nous sommes les sacs qui renferment des secrets plusieurs fois séculaires. L'Art de parler n'a pas de secret pour nous ; sans nous, les noms des rois tomberaient dans l'oubli, nous sommes la mémoire des hommes ; par la parole nous donnons vie aux faits et gestes des rois devant les jeunes générations.

Je tiens ma science de mon père Djéli Kedian, qui la tient de son père ; l'Histoire n'a pas de mystère pour nous ; nous enseignons au vulgaire ce que voulons bien lui enseigner, c'est nous qui détenons les clefs des douze portes du Manding. Je connais la liste de tous les souverains qui se sont succédé au trône du Manding. Je sais comment les hommes noirs se sont divisés en tribus, car mon père m'a légué tout son savoir : je sais pourquoi tel s'appelle Kamara, tel Kéita, tel autre Sidibé ou Traoré ; tout nom a un sens, une signification secrète.

J'ai enseigné à des rois l'Histoire de leurs ancêtres afin que la vie des Anciens leur serve d'exemple, car le monde est vieux, mais l'avenir sort du passé. Ma parole est pure et dépouillée de tout mensonge ; c'est la parole de mon père ; c'est la parole du père de mon père. Je vous dirai la parole de mon père telle que je l'ai reçue ; les griots de roi ignorent le mensonge. Quand une querelle éclate entre tribus, c'est nous qui tranchons le différend car nous sommes les dépositaires des serments que les Ancêtres ont prêtés.

Ecoutez ma parole, vous qui voulez savoir ; par ma bouche, vous apprendrez l'Histoire du Manding. Par ma parole, vous saurez l'Histoire de l'Ancêtre du grand Manding, l'Histoire de celui, qui surpassa Djoul Kara Naïni, celui qui, depuis l'Est, rayonna sur tous les pays d'Occident. Ecoutez l'Histoire du fils du Buffle, du fils du Lion. Je vais vous parler de Maghan Soundjata, de Mari-Djata, de Sogolon Djata, de Naré Maghan Djata ; l'homme aux noms multiples contre qui les sortilèges n'ont rien pu. » (Djibril Tamsir Niane, *Soundjata ou l'épopée Manding*)

Magistralement utilisée par les griots ou autres personnes (comme les politiques), elle sert à séduire les auditeurs ou à haranguer les foules.

II .2.2. Parole laide

Dans les mains d'un mauvais bougre, la parole prend les allures de la flatterie, de la tromperie ou de la duperie ; de la grossièreté. Par cette manipulation elle s'enlaidit.

Exemple :

« Sale c*** »

II.3. Selon le sens

II.3.1. Parole sensée vs parole insensée

La parole sensée est de nature à plaire et à mettre l'interlocuteur dans une bonne disposition. Elle est souvent courte mais pas frustrante. Elle est riche en signification et agréable à entendre. Sa compréhension exige, souvent, une certaine maturité, une communauté de fonds culturels entre le locuteur et le récepteur.

Exemple :

« Les mêmes causes produisant les mêmes effets, si on n'y prend garde la Côte d'Ivoire risque de s'embraser avant, pendant ou après les élections à venir »

Cette parole est sensée car elle est fondée sur l'observation d'indicateurs qui ont déjà prévalu lors des crises précédentes et qui connaissent une résurgence, selon les analyses qu'on peut en faire.

La parole insensée, elle, est celle qui est, difficilement acceptable pour une personne logique ou cartésienne. C'est une parole contraire au bon sens. C'est une parole irrationnelle, saugrenue, ... Elle pas toujours la parole de l'insensé qui ne produit pas forcément des paroles insensés.

Exemple :

« La Côte d'Ivoire est le pays le plus riche au monde »

Cette phrase ne remplit aucune condition de vérité quand on connaît la réalité des autres pays dits développés et celle de la Côte d'Ivoire qui est classée parmi les pays sous-développés.

II .4. Selon le degré et la vue systémique

II.4.1. Grande parole vs petite parole

La parole est dite « grande » à cause de sa durée, de sa longueur et de la densité de sa signification. C'est une parole mémorable. Elle énonce une vérité soit relative à l'éthique de la société, soit universelle. Elle ne s'inscrit pas dans un temps donné. C'est, également, une parole qui crée de l'engouement de la part de l'interlocuteur. C'est une parole qui ne se dit pas au hasard. Elle est maîtrisée par le locuteur qui séduit par l'énonciation.

Exemple :

« Le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu, mais dans les choses les plus simples de la vie » (Confucius, *Camu*)

La petite parole, elle, est une courte phrase, un mot, ou une expression qui inspire ou motive, qui exprime une empathie.

Exemple :

« Avoir un but trace la vie » (Confucius, *Camu*)

II .5. Selon l'âge

II.5.1. Parole des Anciens vs parole des Jeunes

La parole ancienne est adossée à l'histoire ancienne, aux origines, aux mythes, aux épopées, à tout ce qui a rapport avec le passé. Elle est la parole de l'Ancien, du Sage. Elle est témoignage sur le passé et l'expression d'un exemple à suivre ou à éviter. Cette parole peut être considérée également comme une école où la société peut s'informer et se former. Elle se fait souple et s'adapte, obligée de rendre compte du passé et du présent pour les générations futures.

C'est la parole qui confère une certaine notoriété, une classe sociale, le respect et surtout l'admiration. C'est à travers l'usage de ces paroles de sagesse (proverbes, sentences, maximes...) que l'on qualifierait une personne âgée d'ancien. C'est donc une parole importante, voire sacrée ou liturgique : prière, bénédiction, invocation... ; solennelle... Ce sont, généralement des proverbes, des maximes...

Exemple :

« Le premier à se lever le matin, ramasse toujours les mangues les plus jolies » (Proverbe Bambara)

A côté de la parole de l'Ancien, la parole du Jeune, des fois qualifiée de parole d'enfant, est une parole d'amusement, de distraction, souvent sans sérieux, peu considérée. Quand l'on dit une parole sans importance ou sans valeur considérable.

Exemple :

« T'inquiète, je gère ! »

III. Valeurs De La Parole

La « Parole », dans tout type d'échange et de communication, renvoie à différentes réalités auxquelles réfèrent les connaissances et les ignorances des locuteurs. La relation que ces derniers nouent autour de la parole est, comme la terre dans l'atmosphère, immergée dans un système de codage/décodage. Ces opérations cognitives décrivent les connaissances qu'un locuteur a des formes et propriétés des paroles émises et reçues. Ces opérations s'embrayent sur le capital lexical et sur le capital sémantique que le locuteur et l'interlocuteur ont ou non en partage. Ces capitaux alimentent le référent. Quelles sont les traitements codiques auxquels est soumise la « parole » par les locuteurs visage à visage, au-delà de leur savoirs, de leurs savoirs faire, de leur savoir être? Des hypothèses font florès sur la valeur des manifestations comportementales de la parole émises et de la parole reçue pré-, per-, et post-, codage/décodage.

III.1. Manifestations comportementales de la parole émise/reçue

L'émission et la réception de la parole trouve un corrélât comportemental et cérébral limpide dans la situation familière de « la réception/impact de la parole ». Lorsqu'un locuteur émet une parole, il sait exactement de quoi il veut parler (telle personne, tel objet) mais il n'en connaît pas forcément l'impact sur le récepteur. Et même s'il la connaît, n'en mesure pas l'intensité telle que ressentie par le récepteur. Cela suggère des représentations mentales de la parole émise et de la parole reçue à partir des informations linguistiques activées dans l'imaginaire des interlocuteurs en présence.

Ces arguments, issus de la linguistique, de la psychologie et des neurosciences cognitives incitent, donc, à distinguer les représentations sémantiques des représentations lexicales. Une conceptualisation utile est celle de « lexique mental », la structure mnésique stockant les contenus (ou signifiés selon le mot de Ferdinand de Saussure) incluant les mots, la situation d'émission de la parole, les codes et référents des interlocuteurs, etc. Cette conception doit être faite sans oublier que dans l'utilisation dynamique de la parole ces représentations auront des rôles fonctionnels intimement liés. Par exemple, il est, souvent, difficile d'activer la représentation mentale, cognitive d'une parole sans en activer le sens et le ressenti.

III.2. Représentations sémantiques

La représentation du sens de « parole », rappeler une distinction entre représentations sémantiques et représentations conceptuelles. Pour notre propos, on appellera représentations sémantiques celles qui codent le sens de la « parole » ; les représentations conceptuelles codent plus généralement, les connaissances qu'on véhicule par la « parole ».

Représenter sémantiquement une parole émise ou reçue consiste à apparier les informations acoustiques, phonétiques et/ou phonologiques présentes dans le signal de parole à des représentations lexicales et sémantiques stockées en mémoire. Les principaux modèles de la reconnaissance des paroles conceptualisent le processus de reconnaissance du contenu de leur contenu, leur signifié en termes d'une activation et d'une compétition entre de multiples candidats signifiants et signifiés. A l'écoute d'une parole, le récepteur active un ensemble de candidats

phonologiquement compatibles avec la parole entendue puis sélectionne le sens, la signification, la significativité et la valeur qui s'apparient le mieux avec l'information présente dans le signal de parole. En dehors de certains effets de co-articulation et d'anticipation articulatoire, le signal de parole est de nature séquentielle : une parole émise se déploie dans le temps, elle est entendue dans l'ordre temporel de sa réalisation acoustique. Ainsi, il est généralement admis que le processus de reconnaissance débute avant la fin de réalisation de la parole. Le récepteur a, donc, à tout moment, une information, souvent partielle, à propos de la parole en cours de perception. C'est sur la base de cette information qu'un ensemble de candidats se présente à la reconnaissance. De par cette activation multiple, sélectionner un candidat unique est essentiellement un processus de compétition. Un et seulement un seul candidat doit gagner la compétition pour être sélectionné comme étant le meilleur appariement avec les données sensorielles. (Alario F.-X., Dufour Sophie, Chotiga Pattamadilok., 2016, pp.197-206).

Partant, une approche éthico-épistémique de ce verset, à travers le prisme de la triangulation linguistique Émission-Référenciation-Réception, permet d'examiner les dynamiques de la communication et de la vérité.

L'émetteur est celui qui formule la parole, le message. Dans ce contexte, il est appelé à exprimer ses intentions de manière claire et sincère, sans ambiguïté ni exagération. Il est aussi appelé à mettre en relation le message et la réalité qu'il désigne dans une opération de référencement. La vérité du message dépend de sa correspondance avec la réalité objective. La vérité de la parole est incarnée par le « oui » ou le « non » affirmé, sans ajout de superflu. Il y a lieu, ici, d'activer l'éthique de l'émission, c'est-à-dire que l'émetteur doit être responsable de la clarté et de la véracité de son message. Cela balise l'interprétation du récepteur qui investit, alors, ses propres perceptions dans le contexte de l'émission de la parole. Et cela implique la bonne foi. La réception fidèle du message dépend de la capacité du récepteur à comprendre le message tel qu'il a été émis, sans distorsion. Il y a lieu, ici, d'activer l'éthique de la réception, c'est-à-dire que l'émetteur doit s'efforcer de comprendre le message dans son contexte et selon l'intention de l'émetteur, évitant les interprétations erronées.

Le « double » de cette triangulation réside dans l'interaction entre ces trois éléments. Ainsi, la triangulation Émission-Référenciation-Réception souligne l'importance de la transparence et de la responsabilité dans la communication, en accord avec l'appel biblique à la simplicité et à la vérité.

III.3. Intégrité et manipulation de la parole

Philippe Breton, dans son ouvrage *La Parole manipulée*, fait le constat suivant :

« Les manipulations de la parole sont devenues courantes dans les sociétés modernes. La démocratie, qui a placé la parole au centre de la vie publique, paraît menacée par la prolifération des techniques qui visent à nous contraindre, sans que nous nous en rendions compte, à adopter tel comportement ou telle opinion. La sensation diffuse de vivre dans un "univers menteur" n'est-elle pas à l'origine de formes nouvelles d'individualisme et de repli sur soi ? Toutes les méthodes de communication et de débat sont-elles bonnes dans un espace public qui se prétend démocratique ? » (Breton Philippe, 1997)

Dans son ouvrage *L'Argumentation dans la communication*, Philippe Breton, « fait la promotion de l'argumentation en tant que communication persuasive morale. En effet, trois composantes essentielles ou critères constitutifs de cet acte de communication, qui vise à faire partager par autrui une opinion par la mise en œuvre d'un raisonnement, appartiennent, indubitablement, au domaine de l'éthique : outre la liberté pour l'auditoire d'adhérer à l'opinion proposée, il est question d'authenticité des arguments des arguments utilisés (l'orateur doit partager le point de vue qu'il

soutient), et de relativité des idées défendues (qui ne sont, au bout du compte, que des opinions et non des vérités ou des connaissances, ce qui les situe notamment hors des champs du religieux ou du scientifique).

L'intégrité, le fait de tenir parole, c'est comme une goutte d'eau qui tombe dans l'eau. Ce n'est pas grand-chose mais quand elle tombe, une onde se propage sur toute la surface de l'eau. Une personne qui tient parole va créer un impact d'intégrité. Si une deuxième, puis une troisième personne tient parole, finalement on va avoir une société, et des relations qui sont solides, qui sont sûres.» (Breton Philippe, 2001 (1996), p.3)

IV. Pour une pratique éthique de la parole

La parole peut être bonne, la parole peut être mauvaise et trompeuse. Elle ne doit donc pas émise à la légère ou reçu à la légère. A dire le vrai, elle doit être à la fois morale et éthique : morale, en ce qu'elle doit relever plus du bien que mal ; éthique en ce qu'elle doit relever plus du bon que du mauvais.

Une éthique de la parole est un ensemble constitué de jugements et d'idées sur ce qu'il serait souhaitable de dire ou de ne pas dire, et sur la manière de s'exprimer. En effet, dès lors que la parole est publique, partagée, elle a des effets et engendre une responsabilité pour l'orateur.

IV.1. Inventaire de quelques problèmes éthiques

Du grec *ethos* qui signifie « manière de vivre », l'éthique s'intéresse aux comportements humains et, plus précisément, à la conduite des individus en société. Elle s'intéresse aux principes régulateurs de l'action. L'éthique de la parole interroge, ainsi, les principes qui régulent la parole.

Le philosophe français André Comte-Sponville, adepte du Kantisme (Emmanuel Kant (1724-1804)), dans sa réflexion sur « La différence entre éthique et morale » énonce ce qui suit:

« L'éthique, portant sur des valeurs relatives et particulières (ce qui est bon ou mauvais pour tel ou tel) est constituée [...] par des conseils, par ce que Kant appellerait simplement des impératifs hypothétiques, c'est-à-dire soumis à une condition. Par exemple : "Si tu veux que tes amis soient loyaux avec toi, sois loyal avec tes amis. Si tu ne veux pas, tu peux faire autre chose." » (Comte-Sponville André)

IV.1.1. La désinformation

La désinformation regroupe des pratiques et des techniques de communication faisant prospérer des informations fausses, faussées ou biaisées en vue d'influencer l'opinion publique.

« Différente de la propagande, la désinformation se définit comme une entreprise secrète de conception, de fabrication et de diffusion d'un message falsifié dont le but est de tromper le récepteur-cible afin de l'induire en erreur et de le faire agir contre son intérêt. » selon les termes de François GÉRÉ extraits de son ouvrage *Sous l'empire de la désinformation. La parole masquée*. Par la désinformation, on fabrique du consentement (« manufacture of consent ») selon l'expression du journaliste américain Walter Lippmann (Lippmann Walter, 2015 (1922), p.313)

Voici ce qu'il dit :

« La création du consentement n'est pas un art nouveau. C'est un art très ancien qu'on suppose disparu avec l'apparition de la démocratie. Mais il n'a pas disparu. En fait, il s'est énormément amélioré en technique parce qu'il s'appuie aujourd'hui sur l'analyse plutôt que sur la règle empirique. » (Lippmann Walter, 2015 (1922), p.313)

Autrement dit, c'est définitivement un processus de communication qui consiste à manipuler la parole pour transmettre des informations peu ou prou erronées en vue de tromper ou d'influencer l'opinion publique et l'amener, ainsi, à agir dans une direction. C'est, encore, « une manipulation de l'opinion publique, à des fins politiques, avec une information traitée par des moyens détournés. » (Vladimir VolkoF, 1999, p.23)

IV.1.2. Les mensonges

Dans « La Description du mensonge dans la théorie des actes du langage », Anne Reboul dit ce qui suit :

«To lie, in the usual sense, is generally considered as tantamount to telling a falsehood. Yet, as Donald Davidson (1984, 258) remarks, this is not the right way of looking at lies: "It is sometimes said that telling a lie entails what is false; but this is wrong. Telling a lie requires not that what you say be false but that you think it false. Since we usually believe true sentences and disbelieve false, most lies are falsehood; but in any particular case, this is an accident". In other words, the difference between telling the truth (i. e. making an illocutionary act of assertion) and telling a lie depends on the intentions and beliefs of the speaker... » (Anne Reboul, 1994, pp. 292-298)

[Mentir, au sens habituel du terme, revient généralement à dire une fausseté. Pourtant, comme le remarque Donald Davidson (1984, p. 258), ce n'est pas la bonne façon d'envisager le mensonge : « On dit parfois que mentir implique une fausseté ; mais c'est faux. Mentir ne requiert pas que ce que l'on dit soit faux, mais que l'on le pense. Puisque nous croyons généralement aux phrases vraies et rejetons les phrases fausses, la plupart des mensonges sont des faussetés ; mais dans chaque cas particulier, il s'agit d'un accident.» Autrement dit, la différence entre dire la vérité (c'est-à-dire poser un acte illocutoire d'affirmation) et mentir dépend des intentions et des croyances de celui qui parle...]

Il reste que le mensonge est la mauvaise foi que l'on distille dans la parole et par la parole. Et même si « toute vérité n'est pas bonne à dire », on ne peut consacrer et promouvoir de « pieux mensonges ».

IV.1.3 - Les manipulations

La manipulation est l'opération de manipuler. Elle a pour champ de prédilection l'émotion et tend à convaincre le public récepteur. Pour ce faire, prise comme méthode de communication, la manipulation repose sur un raisonnement scientifique cognitif rationnel : elle fait appel à des arguments précis et réutilisables en fonction des situations. Partant, elle procède à une mise en forme de la parole en vue de transformer le point de vue de l'auditoire, de rendre une opinion acceptable, alors qu'elle ne le serait pas autrement si elle était présentée manière brute.

En faisant appel aux valeurs, la manipulation de la parole mobilise l'affect en profondeur. La mise en forme du message, notamment esthétique permet aussi une adhésion du plus grande nombre. Il va sans dire que la manipulation n'est pas synonyme de propagande mais est une méthode employée afin de faire adhérer au plus grande une idée établie durant la mise en place du stratagème. Ces problèmes d'éthiques qui gangrènent la parole peuvent avoir de profondes répercussions sur la société. Par exemple, es mensonges peuvent saper la vérité et engendrer, ainsi, des problèmes de méfiance, tandis que les propos ou pensées haineux peuvent conduire à la violence et aux troubles civils.

IV.2. Quelques principes éthiques de la parole

IV.2.1. La parrêsia ou le courage de parler



Le terme parrêsia, du grec ancien, peut se traduire en français par « franc-parler, liberté de parole, courage de dire la vérité ». C'est une manière de la vérité qui fait fi des conventions et de la retenue que requièrent les bienséances. Elle revient à dire la vérité à ses risques et périls.

C'est au nom de la parrêsia, que les citoyens athéniens ont le droit de donner leur avis personnel dans le cadre d'une assemblée ou d'initier le débat démocratique.

Exemple :

« La France, l'ancienne puissance coloniale, veut toujours nous dominer. La France veut dominer l'Afrique » (Laurent Gbagbo, 21 novembre 2004)

La parrêsia fait, aussi, florès chez les poètes satiriques de l'Antiquité : leur parole est volontairement crue et critique, dénonçant et fustigeant la décadence des mœurs des puissants.

En vrai, la parrêsia critique la tromperie, l'illusion, la flatterie, pour rétablir la vérité. Une illustration de parrêsia est l'exemple cité ci-dessous.

IV.2.2. La parole satirique ou l'expression humoristique de la vérité

La satire a pris diverses formes au cours de l'histoire littéraire et de l'histoire politique. Elle se définit comme le fait de dénoncer, souvent par l'humour, les décalages entre l'idéal et la réalité. Voici un exemple de parole satirique émise par le poète romain Perse (34-62) dans laquelle il se moque du tyran, l'empereur Néron (37-68):

« Tu as l'art de servir à table une tétine de truie bien chaude, tu sais faire don d'un manteau usagé à un malheureux grelottant de ta suite. Et après tu t'exclames : "J'aime la vérité, dites-moi la vérité sur moi !" Vraiment ! Tu veux que je te la dise, la vérité ? Tu débités des sornettes, crâne chauve, avec ta bedaine grasse qui te précède d'un pied et demi. Ô Janus, jamais une cigogne n'est venue te pincer dans le dos, jamais une main agile ne t'a contrefait avec des oreilles d'âne, jamais personne n'a tiré contre toi une langue aussi longue que celle d'une chienne assoiffée d'Apulie ? Ô vous qui êtes de sang patricien, qui vivez, vous en avez le droit, sans avoir d'yeux derrière la tête, retournez-vous brusquement, vous verrez les grimaces ! » (Perse, 1921)

Est-il, ici, besoin de confirmer l'ironie qui se dégage de cette parole qui manipule en sus l'injure sous la forme d'une description ; mieux d'un portait du tyran : « Tu débités des sornettes, crâne chauve, avec ta bedaine grasse qui te précède d'un pied et demi ». Encore ledit tyran n'a pas une belle parole qui le dispute à des sornettes, c'est-à-dire

Cette parole satirique emploie un lexique satirique à sa cheville et qui s'articule d'un lexique humoristique c'est-à-dire d'un lexique qui est «[...] l'expression d'un état d'esprit calme, posé, qui, tout en voyant les insuffisances d'un caractère, d'une situation (...) s'en accommode avec une bonhomie résignée et souriante, persuadé qu'un grain de folie est dans l'ordre des choses (...)» (Morier Henri, 1989 (1961))

Conclusion

Aujourd'hui plus qu'hier, et sans doute, demain plus qu'aujourd'hui, les hommes, d'une société à une autre, vivent des mouvements plus intérieurs qu'extérieurs, que seule la parole permet révéler et de transformer. Ce double effet d'inscription et de façonnage s'observe de manière singulière dans l'espace de la cure, tant celle de l'enfant que celle de l'adulte. La fonction de langage comme lieu d'inscription se dévoile sitôt que l'on aborde l'étude des formes grammaticales. Celles-ci ne sont pas, comme on le pense trop souvent, un carcan contraignant qui prive le sujet de sa spontanéité et de sa poésie. Elles contribuent, au contraire, à enrichir, à déployer l'expression de

l'affect. Elles donnent également à voir comment celui qui parle juge ce qu'il dit lui-même, et comment aussi il imagine être entendu par celui qui l'écoute. Et quand les formes constatées s'écartent de ce que la norme laissait prévoir, quand l'enfant, par exemple, laisse affleurer des énoncés tout aussi singuliers qu'improbables, c'est une fenêtre qui s'ouvre sur la complexité des processus et des conflits psychiques. Ses mots, ses approximations, ses trouvailles, ses achoppements, en disent parfois long sur les embarras et les contradictions de ce qui cherche à se dire en lui.

Mais le langage n'est pas simplement une cire molle qui garde la trace des mouvements de l'âme. C'est aussi un recours qui permet au sujet parlant d'aménager ce qu'il ressent et d'y introduire du changement. Toutefois, l'aisance ou l'égalité dans la parole n'est pas une garantie de qualité. Une parole déliée n'est pas nécessairement une parole symbolisante...

Références bibliographiques

- Alario F-X., Dufour S., Chotiga P., « Codage lexico-sémantique : comment les mots font sens », pp.197-206, Pinto Serge, Sato Marc, *Traité de neurolinguistique. Du cerveau au langage*, Deboeck supérieur, 2016
- Austin J. L., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Editions du Seuil, 1970
- Bourdieu P., *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982
- Breton, P., *La Parole manipulée*, Grenoble, La Découverte (Cahiers Libres/Essais), 1997.
- Gusdorf G., *La Parole*, Paris, PUF, col. « Quadriges », 1998
- Heidegger M., *Acheminement vers la parole*, Paris, Gallimard, col. Classiques de la philosophie, 1976
- Legaut J., *Les Lois de la parole : Conversation avec Camille*, Paris, Erès, 2003
- Morier H., *Dictionnaire de poésie et de rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989 (1961)
- Nyckees V., *La Sémantique*, Paris, Belin, 1998
- Reboul A., «The Description of Lies in Speech Acts Theory.» in Herman Parret, *Pretending to Communicate*, pp. 292-298, De Guyer, 1994 :
- Volkof V., *Petite Histoire de la désinformation : Du Cheval de Troie à Internet*, Paris, Editions Du Rocher, 1999

Note biographique

IRIÉ BI Gohy Mathias est un Professeur Titulaire et un chercheur spécialisé en grammaire et linguistique, titulaire d'un doctorat ès-Lettres. Il a publié des ouvrages, dont "Alchimie de l'inversion dans la littérature orale" et "La norme du français", et est référencé dans les bases de données de recherche comme Id Ref et Theses.fr. Il officie à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire.

© 2022 [Cahiers Africains de rhétorique](#), Vol 4, n°2, Année 2025

Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.

Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :

<https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4>

<https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6>

